

Diagnostic *écologique*

Descriptif général

L'impact global du projet sur la flore du site devrait être très faible car les milieux touchés directement sont communs, peu sensibles et les enjeux floristiques (talus prairiaux, bosquets) identifiés ont été pris en compte dans le projet et évités.

Dimensions des éoliennes	Un seul type d'éolienne (ENERCON E92 – 2,35 MW) sera choisi pour l'ensemble du parc. La hauteur en bout de pale sera de 130 m. La hauteur de mât sera d'environ 83 m pour un rotor de l'ordre de 92 m (ou gabarit équivalent).
Emprises définitives des plateformes et des fondations	Une plateforme d'exploitation d'environ 1 100 m ² pour chaque éolienne sera terrassée et empierrée pour la durée de vie de la centrale. La surface d'emprise des fondations est de 314 m ² par éolienne. Soit au total 6903 m ² d'emprise définitive pour l'ensemble des éoliennes. Les cinq éoliennes sont implantées en cultures intensives.
Chemins à créer	Linéaires de chemins à créer pour l'accès aux machines. Cette emprise concerne des terres cultivées intensivement : environ 910 m pour une surface de 0,35 ha (voies de 4 m de large).
Linéaires de chemins à renforcer	La nature des chemins d'exploitation doit être modifiée pour permettre le passage des engins. Ainsi, environ 2,02 km de chemins seront stabilisés. Ces chemins sont pour la plupart partiellement enherbés (bordures latérales avec bande herbeuse centrale ou non). Cette stabilisation entraînera une perte de surface de milieu de type prairial à ne pas négliger en secteur cultivé intensivement. Les voies seront stabilisées sur une largeur de 4 m. La surface de chemins à stabiliser sera d'environ 0,81 ha ; la perte de végétation associée sera moindre car la plupart des chemins ne sont que partiellement enherbés.
Poste de livraison	Un bâtiment et une voirie menant au poste de livraison pour une surface d'environ 74 m ² au sein d'un espace paysagé de 200 m ² est prévu le long du chemin d'exploitation N°3 à 200 m à l'Est de E5 en secteur cultivé.
Emprises temporaires construction	- Surfaces nécessaires pour la réalisation du chantier (aires provisoires de montage, virages temporaires,...). Ces surfaces concernent des parcelles cultivées et quelques bords de chemins. Une surface totale de 9 575 m ² supplémentaire non terrassée est allouée aux aires provisoires de montage. - A cela s'ajoutent les virages à créer en cultures, principalement en raison des rayons de courbure nécessaires au passage de longs convois : 1 548 m ² au total dans le périmètre final. - Zones détruites temporairement pour le passage des câbles électriques : une partie du câblage électrique sera enfouie au droit des chemins à créer ou à renforcer (au niveau de l'accotement). La tranchée sera de 40 cm de large. Ainsi, une surface de 160 m ² de bordure herbacée (entre E4 et E5) et 586 m ² en cultures (1 465 m en cultures) seront détruites temporairement. La surface totale d'emprise temporaire est de 11 869 m ² .

Le contexte environnemental

- > La très grande majorité du périmètre final est en cultures intensives. Cet espace ouvert est desservi par des chemins d'exploitation et des routes goudronnées, bordés et/ou constitués d'une végétation herbacée prairiale et ponctuellement typique des friches.
- > Les haies sont très relictuelles dans le périmètre final et se limitent à quelques courts cordons sur talus prairiaux en cultures ou en bords de routes.
- > On note également un bosquet, une plantation de feuillus et une haie, situés en périphérie Est en dehors du périmètre final.
- > L'espace cultivé est globalement pauvre, tant en termes d'effectif observé que d'intérêt floristique. Aucune messicole remarquable n'a été observée.
- > Les habitats prairiaux sont peu représentés à l'échelle du périmètre final. Ils sont présents au niveau de talus prairiaux en cultures ou en bords de voies de communications.
- > Les voies de communication accueillent majoritairement des

cortèges assez ordinaires mais maintiennent une certaine diversité sur le plateau cultivé. Elles servent de refuge à certaines espèces d'autres groupements (notamment compagnes de cultures, espèces des friches...).

> Les milieux humides et aquatiques sont absents du périmètre final. Le plateau étudié est dépourvu d'eau de surface.

La diversité n'est donc pas répartie de manière homogène sur l'ensemble du périmètre final. Elle se concentre au niveau des talus prairiaux présents en cultures et en bords de voies de communication.

> Les milieux sont fortement anthropisés et présentent globalement peu de potentialités végétales.

176 espèces ou sous-espèces ont été recensées, ce qui correspond à une diversité végétale moyenne à faible pour les milieux et la surface étudiée.

> Aucune espèce observée ne bénéficie de mesures de protection tant sur le plan régional que national. Aucune espèce recensée n'est patrimoniale.

Flore et habitats

Aucun milieu arboré ou arbustif ne sera détruit **directement**. Ces milieux se trouvent pour la quasi-totalité en périphérie du périmètre final et éloignés des zones de travaux. Les quelques fragments de haies relictuels au sein du périmètre ne sont pas concernés par le projet.

Les surfaces touchées directement par l'implantation des 5 éoliennes ne présentent pas d'enjeux floristiques importants et concernent des parcelles cultivées pauvres sur le plan botanique. Ce qui réduit fortement les impacts du projet.

Aucune espèce patrimoniale n'a été observée au sein du périmètre final du projet de Brunehaut et en sa périphérie proche.

Pour un projet de ce type et au vu du schéma d'implantation, les impacts sur la flore et les végétations seront essentiellement liés à l'utilisation et à la stabilisation des chemins car les éoliennes seront implantées en parcelles cultivées à très faibles enjeux floristiques. Le projet prévoit d'utiliser au maximum les infrastructures existantes et des linéaires d'accès devront être créés en cultures.

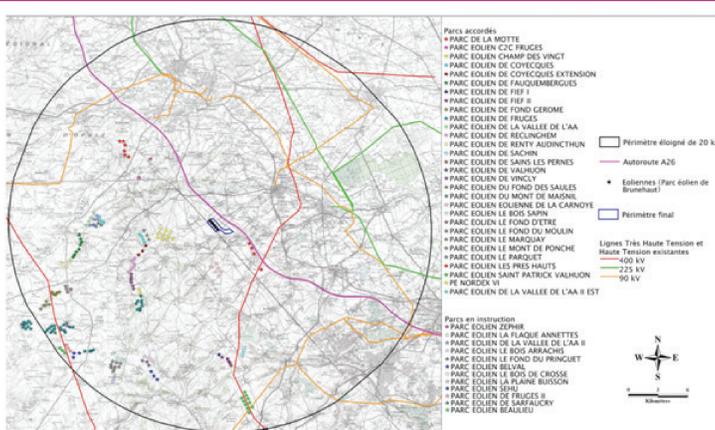


Figure 2 - Carte du parc en projet de Brunehaut dans le contexte local et des grandes infrastructures
Source: IDEX



Figure 4 - Localisation des structures à implanter
Source: IDEX